

**Délibération  
du Conseil de Communauté****Extrait du registre des délibérations du  
Conseil de Communauté**

Membres élus : 78  
Membres en fonction : 78  
Membres présents : 58  
Membres absents : 20  
Procurations : 12

**Séance du 16 novembre 2022**  
L'an deux-mille-vingt-deux, le mercredi 16 du  
mois de novembre, à 18 h, le Conseil de  
Communauté, légalement convoqué, s'est  
réuni au Centre de Secours Principal des Trois  
Frontières, sous la Présidence de M. Jean-Marc  
Deichtmann, Président de Saint-Louis  
Agglomération

Date de convocation : 10/11/2022  
Date de transmission : 22/11/2022  
Date de mise en ligne : 23/11/2022

**Présents :**

M. ADRIAN Daniel, Mme BACH Céline, M. BAUMLIN Christian, M. BOHLY Dominique, M. CAPON Patrick, Mme CHOQUET Sylvie, M. DEICHTMANN Jean-Marc, M. DELMOND Max, Mme DINTEN Françoise, Mme FERRANDEZ Françoise, Mme FRANCOIS Christine, M. FUCHS Gilbert, M. FUCHS Serge, Mme GANGLOFF Karin, M. GASSER Lucien, Mme GERTEIS Stéphanie, M. GISSY Bertrand, M. HUTTENSCHMITT Denis, M. JUCHS Bernard, M. KANNENGIESER Bernard, M. KASTLER André, Mme KIBLER-KRAUSS Sabine, M. KNIBIELY Philippe, M. LATSCHA Gaston, Mme LEFEBVRE Martine, M. LITZLER Thierry, M. MARTIN Anthony, M. MEYER Jean-Paul, M. MILINTENDA Carmelo, M. MULLER Jean-Luc, M. OTMANE Rémy, M. PFENDLER Pierre, M. PISARONI Gabriel, Mme RAMASSAMY-BELLAMY Thurianna, M. RIBSTEIN André, Mme RINQUEBACH Ariane, M. RODDE Stéphane, Mme ROSSE Christiane, M. ROUDAIRE Joël, M. SCHACHER Francis, M. SCHICCA Daniel, M. SCHICKLIN Julien, Mme SCHMIDIGER Pascale, M. SCHMITTER Bernard, Mme SFEIR Lola, Mme STIERLIN Christelle, Mme STRAUMANN-HUMMEL Jocelyne, M. STRIBY Patrick, M. STRICH Vincent, M. TSCHAMBER Yves, M. TURRI Pascal, M. UEBERSCHLAG André, M. WIEDERKEHR Denis, Mme WOGENSTAHL Nadine, M. WOLGENSINGER André, Mme ZAKRZEWSKI Valérie, M. ZELLER Thomas, M. ZINNIGER Roger

**Absents excusés :**

M. BACHMANN Florian (pouvoir à M. Knibiely), Mme CAILLEAUX Hélène (pouvoir M. Vincent STRICH), Mme CHAPPEL Josiane, M. ECKES Raymond (pouvoir à Mme SCHMIDIGER Pascale), M. FERON Jules, (pouvoir à Mme ZAKRZEWSKI Valérie), M. GABRIEL Guillaume, M. GIEGELMANN Hubert (pouvoir à M. SCHICCA Daniel), M. GINDER Philippe (pouvoir à M. Bernard KANNENGIESER), Mme HELGEN Sandrine, M. KAHRIC Franck, M. KERN Gérard, M. MULLER Hubert, M. MUNCH Paul-Bernard (pouvoir à M. Pascal TURRI), Mme MUTH Sandra, M. PILLERI Angelo (pouvoir à M. FUCHS Gilbert), Mme SCHMITT-MEYER Sandrine (pouvoir à M. Lucien GASSER), M. SCHOTT Jean-Louis (pouvoir à M. Stéphane RODDE), M. SIBOLD Clément, Mme SORET VACHET-VALAZ Rachel (procuration à M. Bernard JUCHS), Mme TCHEKOUTIO-TAISNE Aline, Mme TRENDEL Isabelle (pouvoir à M. André KASTLER), Mme WILLER Christèle,

**Secrétaire de séance :**

Mme SCHMIDIGER Pascale

## 10<sup>ème</sup> QUESTION

### Convention portant sur les modalités de cofinancement d'entretien de la parcelle 1 de la zone centrale du Parc des Carrières (DELIBERATION n°2022-179)

Par délibération du Conseil de Communauté en date du 20 décembre 2017, Saint-Louis Agglomération a accepté d'assurer la maîtrise d'ouvrage de l'aménagement de la phase 1 de la zone centrale du Parc des Carrières (aménagement de la parcelle 1, de la partie française des corridors 1 et 2 ainsi que de l'aire de jeux).

Conformément à la convention-cadre du 3 décembre 2018, un cofinancement de 20 000 € a été affecté à l'entretien de la parcelle 1 pour la période de 2020-2026. Cette somme provient de fonds privés collectés par l'association IBA Basel, et a été reversée par l'IBA Basel à l'Association Parc des carrières en 2019.

La convention ci-annexée vise à définir les modalités de versement de cette contribution affectée à l'entretien de la parcelle 1 de la zone centrale du parc. L'Association Parc des Carrières s'engage ainsi à verser cette somme de 20 000 € à Saint-Louis Agglomération, chargée de l'entretien de cette parcelle, dans les deux mois suivant la signature de la présente convention.

Il est ainsi proposé au Conseil de Communauté :

- d'approuver la convention de cofinancement annexée à la présente délibération ;
- d'autoriser le Président ou son représentant à signer ladite convention.

Après délibération, le Conseil de Communauté

- approuve à l'unanimité ces propositions.

La Secrétaire de séance,

Pascale SCHMIDICER

Pour extrait conforme,  
Saint-Louis, le 22 novembre 2022

Le Président,

Jean-Marc DEICHTMANN